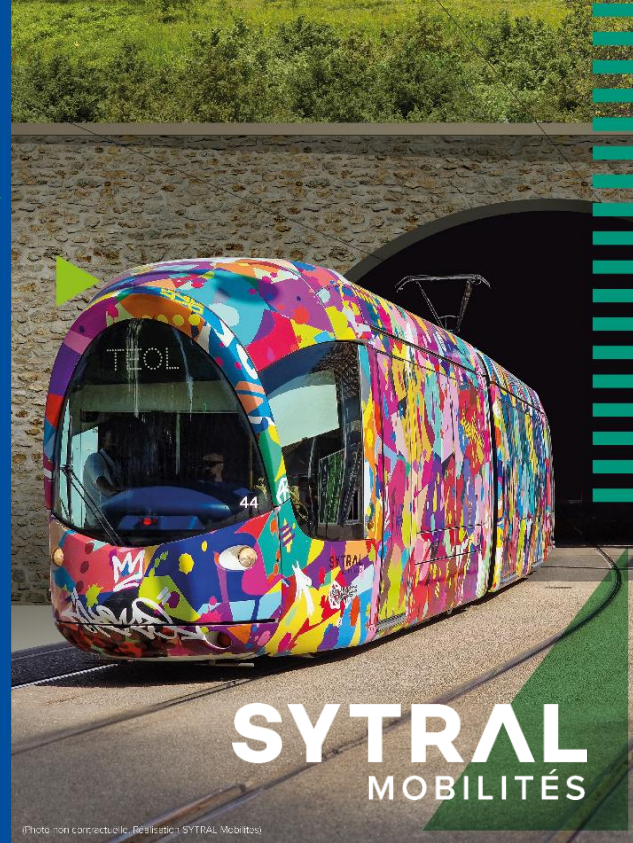




Tramway Express de l'Ouest Lyonnais

**Participez à la
concertation préalable !**

Du 6 novembre 2023 au 5 février 2024
Plus d'info sur : www.sytral.fr/TEOL



Dossier de presse

Novembre 2023

SOMMAIRE



- 1. Une nouvelle desserte structurante pour connecter l'ouest et le centre de la métropole**
- 2. Une offre de mobilité performante et fiable**
- 3. Le projet en chiffres**
- 4. Une concertation réglementaire, 3 garants**
- 5. Le calendrier**





1. UNE NOUVELLE DESSERTE STRUCTURANTE POUR CONNECTER L'OUEST ET LE CENTRE DE LA METROPOLE

Dans le cadre de son plan de mandat 2021-2026, SYTRAL Mobilités engage de nombreux projets structurants et s'attache à développer de nouvelles solutions de mobilité performantes afin d'accélérer le développement du réseau de transport public et la multimodalité, et répondre à l'urgence climatique.

La mise en service des futures lignes de tramway T9 et T10, du prolongement de T6 et de la première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) nouvelle génération reliant la Part-Dieu aux Sept Chemins mais aussi l'amélioration des performances d'une dizaine de lignes de bus majeures contribueront à **renforcer la cohésion des territoires** et offriront aux habitants une **réelle alternative à la voiture individuelle**.

Une consultation publique permettant de soumettre au débat la pertinence de plusieurs scénarios de développement du réseau métro s'est tenue courant 2021. Les enseignements de cette consultation appuyés par les phases successives d'études depuis 2017, ont confirmé le besoin de renforcer la desserte dans le secteur du plateau du 5^{ème} et de l'ouest de la métropole.

Parmi les différentes solutions pour améliorer cette desserte, l'hypothèse d'une alternative au projet de métro E sous forme de tramway express en partie souterrain, pour un coût deux fois plus faible, a été approfondie.

En octobre 2022, les élus du conseil d'administration se prononçaient ainsi en faveur de la poursuite des études de la ligne de Tramway Express de l'Ouest Lyonnais et de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public, au regard des besoins importants de mobilités identifiés dans ce secteur : **« À l'horizon 2032, ce nouveau mode viendra renforcer le réseau TCL en proposant une desserte fiable et performante avec des temps de parcours très compétitifs. Grâce à cette ligne qui reliera le plateau du 5^{ème} et les centralités adjacentes de Sainte-Foy-Lès-Lyon, Francheville et Tassin la Demi-Lune, l'ouest de la métropole sera efficacement connecté à la Presqu'île et au quartier de la Confluence, ainsi qu'au secteur de la Part-Dieu via Jean Macé. Aussi performante que le métro et moins onéreuse, cette réalisation nous permettra de préserver les capacités financières de SYTRAL Mobilités au regard des investissements à réaliser sur l'ensemble de notre territoire tout en répondant aux besoins exprimés dans la concertation continue portant sur le métro E en 2019 »**, déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.



2. UNE OFFRE DE MOBILITÉ PERFORMANTE ET FIABLE

Ce nouveau projet vise à compléter le réseau de transport en commun en proposant une nouvelle desserte structurante entre le secteur d'Alaï en limite de Tassin la Demi-Lune et Francheville et le centre de la métropole via le plateau du 5^{ème} arrondissement de Lyon et Sainte-Foy-lès-Lyon.

Cette solution, alliant la performance du métro en tunnel et la finesse de desserte du tramway en surface, sera une première dans la métropole de Lyon et optimise les investissements tout en conservant un haut niveau de qualité de service pour les usagers.

Par ailleurs, les fréquentations attendues sur cette ligne (40 à 55 000 voyageurs par jour) correspondent davantage aux capacités offertes par une ligne de tramway, les lignes de métro A, B et D transportant de 200 000 à 300 000 voyageurs par jour et les lignes de tramway T1 ou T4 jusqu'à 100 000 voyageurs par jour.

Les objectifs du projet

- Améliorer l'accessibilité depuis l'ouest de l'agglomération lyonnaise vers le centre, et compléter le maillage des transports collectifs structurants, pour proposer une alternative rapide et efficace à la voiture individuelle ;
- Participer à l'amélioration de la qualité de l'air dans la métropole en cohérence avec la mise en œuvre de la Zone à Faibles Emissions ;
- Contribuer au maillage territorial et accompagner le développement urbain des secteurs desservis, en préservant leur identité et en incitant à un nouveau partage de l'espace public pour tous ;
- Accompagner les évolutions du territoire et l'amélioration du cadre de vie des riverains et usagers avec un apaisement des quartiers traversés.





Quel tracé ?

Les études de faisabilité lancées à l'automne 2022 ont permis d'affiner le tracé et ses alternatives présentés en concertation préalable :

- **A l'ouest, entre Alai et Ménival**, il s'agira de questionner la meilleure insertion du projet avec 2 options :
 - un tracé direct via la rue Joliot Curie et l'avenue Eisenhower
 - une autre alternative via le quartier Libération par des voies dissociées rue Joliot-Curie, chemin de la Raude jusqu'à l'avenue du Général Brosset d'une part, et route de Brignais et avenue Général de Gaulle jusqu'à l'avenue du Général Brosset d'autre part.
- **Sous le plateau du 5^{ème}**, par un tunnel d'accès situé avenue de Ménival, TEOL devient souterrain, il rejoint ensuite le Point-du-Jour, sous la place Bénédic Teissier. Après la station Point-du-Jour, TEOL rejoint le secteur Charcot. Deux possibles localisations pour cette station souterraine (environ à -20 mètres de profondeur) :
 - Charcot Salette : croisement avec le boulevard de l'Europe, près de l'EHPAD Notre-Dame-de-la-Salette et de la Clinique Charcot,
 - Charcot Provinces : au croisement de la rue du Commandant Charcot et du boulevard des Provinces.
- **A l'arrivée sur Lyon centre**, la ligne traversera la Saône grâce à la création d'un nouvel ouvrage d'art et viendra se connecter au réseau existant (T1/T2). Deux options sont proposées :
 - débouché au niveau de Lyon 5^{ème} puis raccordement via le cours Suchet
 - débouché au niveau de La Mulatière puis raccordement via la rue MontrochetQuelle que soit l'option retenue, le tram express rejoindra le métro A et la Gare de Perrache puis le métro B à Jean-Macé sans correspondance.

Synoptique du tracé et des variantes





Une offre de service qualitative et efficace

Au niveau de sa section en surface, le projet permettra de requalifier les espaces publics traversés et ainsi améliorer le cadre de vie et les itinéraires en modes actifs (vélos et piétons).

Entre la Saône et Ménival, le choix du souterrain permet de s'affranchir des obstacles naturels et urbains du secteur. Grâce à cette nouvelle desserte, l'ouest de la métropole sera efficacement connecté à la Presqu'île et au quartier de la Confluence, aux grands équipements de services publics tels que la Clinique Charcot, les Universités de la Presqu'île et offrira une connexion efficace au secteur de la Part-Dieu via Jean Macé.



Les fréquences fortes (1 rame toutes les 5' en heure de pointe) et l'amplitude horaire importante (de 4h30 à 1h) de cette nouvelle infrastructure offriront des déplacements fiables, rapides et confortables. Grâce à sa portion souterraine, le tram express connectera Alai à Confluence en moins de 15' via l'option par la rue Montrochet.

Les nombreuses correspondances offertes à Perrache (TER, métro A, Tram T1/T2) et Jean Macé (TER, métro B, Tram T2) favoriseront l'intermodalité et permettront une desserte performante de l'ensemble de la métropole.

Cette ligne de tramway express contribuera au report modal grâce à l'amélioration de l'attractivité du réseau de transport en commun, permettant ainsi une ville plus apaisée et moins polluée. Comme pour tous les projets de ligne forte de transport en commun, la mise en service de TEOL sera accompagnée d'une restructuration du réseau de surface en lien avec les communes concernées afin de faciliter les échanges et encourager l'intermodalité et offrir ainsi de nouvelles dessertes et/ou des renforts d'offres.

Un travail spécifique sur le rabattement en mode actif, notamment à vélo, vers les stations du tram express débutera, grâce aux contributions de tous, dès cette phase de concertation préalable.

Le tramway partiellement souterrain offre 3 avantages majeurs :


- son **coût de réalisation** : (800 M€ contre 1,5 et 2 milliards d'€ pour le métro), préservant ainsi les ressources de SYTRAL Mobilités pour d'autres projets structurants ;
- son **évolutivité** : le prolongement du mode tramway est plus aisé et moins coûteux. Un prolongement en surface à l'ouest pourrait ainsi être envisagé. A l'est, la possibilité d'emprunter les infrastructures existantes offre de nombreuses perspectives.

3. LE PROJET EN CHIFFRES

➔ **6,5 KM SUPPLÉMENTAIRES DE TRAMWAY**
d'Alaï à la Presqu'île
 DONT 3 À 4 KM EN SOUTERRAIN

➔ **PLUSIEURS OPTIONS DE TRACÉ OUVERTES**
> 2 options à l'ouest de la ligne
> 2 emplacements possibles à Charcot
> 2 options de franchissement de la Saône

 **4 À 5 NOUVELLES STATIONS**
1 ouvrage d'art sur la Saône

 **40 000 à 55 000 voyages/jour**
à la mise en service,
en fonction des options retenues

Connexions au réseau structurant

M A B T 1 2

➔ **TEMPS DE PARCOURS**
Selon les options :

- > d'Alaï à Confluence en 14 à 21 minutes
- > d'Alaï à Perrache en 16 à 20 minutes
- > d'Alaï à Jean Macé (métro B) en 21 à 25 minutes

EN HEURES DE POINTE



➔ **L'AMPLITUDE HORAIRE DE TEOL**
4H30 – 1H

 **800 MILLIONS D'EUROS HT valeur 2023**



4. UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE, 3 GARANTS

Comme pour tout projet d'axe structurant, SYTRAL Mobilités organise une large concertation sous l'égide de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) qui a désigné trois garants de la concertation : Claire BOUTELOUP, Jean-Luc CAMPAGNE et Jacques FINETTI.

Ils s'assurent de la bonne mise en œuvre du dispositif de concertation, de la sincérité des échanges, de la transparence des éléments portés à la connaissance du public et, à l'issue de la démarche, ils en établiront le bilan.

Cette concertation préalable, première étape d'information et de dialogue, se déroulera du **6 novembre 2023 au 5 février 2024**.

Les principales thématiques soumises à concertation

L'opportunité du projet et de sa desserte est l'objet premier de la concertation préalable.

Plus particulièrement, SYTRAL Mobilités souhaite débattre des thématiques suivantes :

- Le tracé : à partir des 2 options dans le secteur ouest et 2 options de franchissement de la Saône dans le secteur est de TEOL ;
- Le positionnement de la station Charcot, entre deux options d'emplacement ;
- L'insertion du tramway dans les quartiers traversés ;
- L'intermodalité, les modes actifs, la circulation.

Les contributions viendront nourrir les études de conception et permettront de préparer la concertation continue qui se déroulera jusqu'à l'enquête publique envisagée en 2025.

Pour s'informer

- Le dossier de la concertation.
- La synthèse du dossier de concertation.
- Le dépliant du projet.
- L'espace d'information et de participation en ligne dédié au projet : www.sytral.fr/TEOL
- Les temps de rencontre : réunions publiques, ateliers, stands mobiles...

Pour donner son avis

- Les registres dans les lieux de la concertation
- L'espace d'information et de participation du projet.
- Lors des temps de rencontre.



Le dispositif



Des rencontres ciblées avec les **élus et les acteurs locaux associatifs et institutionnels.**



Une soirée d'ouverture le 8 novembre 2023.



6 réunions publiques de proximité sous format atelier les 14 et 20 novembre 2023, les 5, 6 et 12 décembre 2023 et le 9 janvier 2024.



14 rencontres de proximité : stands mobiles, porte-à-porte commerçants, cafés lycées, stands...



3 ateliers thématiques et techniques.



Des rencontres ciblées avec les acteurs économiques et les associations de personnes **en situation de handicap** (*sur invitation*).



1 plateforme numérique pour participer et retrouver toutes les informations : www.sytral.fr/TEOL



Des registres de participation et des dossiers de concertation disponibles sur **les lieux de concertation.**

Toutes les modalités pratiques (*agenda, inscriptions*) sur www.sytral.fr/TEOL

5. LE CALENDRIER

